

**Guide de dépistage des équivalences de premier cycle pour des cours suivis dans l'ANCIEN BAC-7766 À l'UQO  
à partir d'hiver 2025**

Conditions d'obtention d'équivalences :

- Règlement des études de premier cycle (article 6) <https://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/premier-cycle.pdf>
- Les cours suivis antérieurement doivent être raisonnablement récents (en particulier les cours de fiscalité, de droit et d'audit)
- La colonne « Règles » indique la note minimale requise pour chacun des cours suivis antérieurement, mais cette règle ne s'applique pas dans le cas des transferts de cours ayant le même sigle ou son équivalent (article 6.5) à condition que la note moyenne de tous les cours faisant l'objet de la demande d'équivalence soit de « C » ou plus.

Mise en garde :

- Ceci est un document de travail pour évaluation préliminaire n'engageant pas l'UQO à accorder les équivalences.
- La liste est non-exhaustive et d'autres équivalences pourraient être accordées si justifiées.
- Certaines descriptions de cours, ou plans de cours, pourraient être exigés sur demande.
- Quand un cours est accordé en équivalence, il est présumé que l'étudiant/e possède toutes les connaissances relatives à ce cours. Si ce n'est pas le cas, alors l'étudiant/e s'expose à avoir des difficultés à poursuivre ses études car il y a beaucoup d'intégration en sciences comptables et la matière est cumulative.
- Un cours accordé en équivalence est comptabilisé dans les crédits complétés, mais il ne compte pas dans la moyenne cumulative. Ainsi :
  - o Lorsqu'une personne est admise au cheminement « Pratique intégrée (Stage) », une des conditions pour être admissible à s'inscrire au stage CTB1010 est de ne pas avoir complété plus de 30 crédits au moment d'entreprendre le stage. Les cours accordés en équivalence doivent être inclus dans le calcul des crédits complétés considérant que le stage est cédulé au trimestre d'été.
  - o Un cours accordé en équivalence ne compte pas dans la moyenne cumulative et, de ce fait, ne peut pas contribuer à augmenter cette moyenne (ce qui peut être une difficulté lors de l'admission à un DESS menant au titre de CPA).

UQO-ANCIENS 7766		UQO-7766 ACTUEL		Règles
CTB1663	Comptabilité financière et contrôle interne	CTB2103	Comptabilité financière I : Introduction aux états financiers	≥ C
CTB1823	Introduction aux états financiers	CTB2103	Comptabilité financière I : Introduction aux états financiers	≥ C
CTB1673	Comptabilité intermédiaire I	CTB2123	Comptabilité financière II : Postes courants et résultat	≥ C
CTB1833	Analyse des états financiers	CTB2123	Comptabilité financière II : Postes courants et résultat	≥ C

UQO-ANCIENS 7766		UQO-7766 ACTUEL		Règles
CTB1103	Introduction à la fiscalité	CTB1843	Fiscalité des particuliers	≥ C
CTB1683	Comptabilité intermédiaire II	CTB2133	Comptabilité financière III : Immobilisations et instruments financiers simples	≥ C
CTB1863	Immobilisations et instruments financiers simples	CTB2133	Comptabilité financière III : Immobilisations et instruments financiers simples	≥ C
CTB1633	Information comptable et prise de décision	CTB1873	Compréhension et contrôle des coûts	≥ C
CTB1243	Comptabilité de management I	CTB1873	Compréhension et contrôle des coûts	≥ C
CTB1693	Comptabilité intermédiaire III	CTB2143	Comptabilité IV : Sujets particuliers	≥ C
CTB1723	Comptabilité spécialisée	CTB2143	Comptabilité IV : Sujets particuliers	≥ C
CTB1883	Sujets particuliers de comptabilité	CTB2143	Comptabilité IV : Sujets particuliers	≥ C
CTB1253	Comptabilité de management II	CTB1893	Analyse et prise de décision	≥ C
CTB1123	Fiscalité avancée	CTB1903	Fiscalité des entreprises et des sociétés	≥ C
CTB1543	Éléments de vérification	CTB1923	Principes d'audit	≥ C
CTB1733	Comptabilité des investissements corporatifs	CTB2153	Comptabilité financière V : Sujets et instruments financiers complexes	≥ C
CTB1933	Comptabilité en contexte international	CTB2153	Comptabilité financière V : Sujets et instruments financiers complexes	≥ C
CTB1293	Planification fiscale	CTB1943	Réorganisations et planification fiscale	≥ C
CTB1743	Débats et défis en contrôle de gestion	CTB1953	Contrôle de gestion stratégique	≥ C
CTB1463	Vérification des états financiers	CTB1973	Audit d'états financiers et autres missions	≥ C
CTB1733	Comptabilité des investissements corporatifs	CTB2163	Comptabilité financière VI : Placements complexes	≥ C
CTB1983	Comptabilité des placements complexes	CTB2163	Comptabilité financière VI : Placements complexes	≥ C
CTB1783	Système d'info. comptable et contrôle des risques	CTB2023	Système d'information comptable	≥ C
FIN1753	Introduction à la finance	FIN1203	Gestion financière I	≥ C
FIN1143	Évaluation des projets d'investissement	FIN1203	Gestion financière I	≥ C
FIN1763	Politiques de financement	FIN1223	Gestion financière II	≥ C
FIN1153	Politiques de financement	FIN1223	Gestion financière II	≥ C
MNG1303	Processus de gestion	MNG1573	Management	≥ C
COM1023	Communication verbale		AUCUNE ÉQUIVALENCE	

UQO-ANCIENS 7766		UQO-7766 ACTUEL		Règles
CTB1163	Cas en comptabilité et en administration		AUCUNE ÉQUIVALENCE	
CTB1263	Comptabilité de magagement III		AUCUNE ÉQUIVALENCE	
CTB1703	Constitution et transf. du cont. de gestion moderne		AUCUNE ÉQUIVALENCE	
CTB1963	Évaluation des entreprises		AUCUNE ÉQUIVALENCE	
FIN1773	Synthèse en finance		AUCUNE ÉQUIVALENCE	